

N° 184  
3 avril 2007  
Mensuel

## TRAVAILLER

La vocation de la plate-forme *CenDo* est de centraliser les procédures administratives et leur suivi.

6

## PRÉVENTION

Premier bilan positif après l'entrée en vigueur en 2007 de la suppression de la fumée dans l'administration.

7

Comment évacuer d'urgence le personnel d'un service?

13

## ACTUEL

Depuis le 1<sup>er</sup> février, le Service des routes collabore à une surveillance des autoroutes vaudoises.

12

## MEMENTO

L'École de photographie de Vevey s'engage en faveur d'étudiants et élèves maliens. Avec une expo à la clé.

16

### L'adresse [www.vaud.ch](http://www.vaud.ch) réservée à la promotion économique

L'adresse internet [www.vaud.ch](http://www.vaud.ch) a été attribuée au nouveau site du développement économique vaudois. Elle n'est donc plus redirigée automatiquement sur l'adresse de l'Etat [www.vd.ch](http://www.vd.ch). Chacun est invité à contrôler que l'ancienne adresse n'apparaisse pas sur les supports de communication (papier à lettre notamment) des services qu'il utilise.

Pour toute information supplémentaire sur cette refonte: Raphaël Conz, au SEIT, [raphael.conz@vd.ch](mailto:raphael.conz@vd.ch).

## Comptes 2006

# Une année exceptionnelle



JOEL CHRISTIN

C'est un Pascal Broulis particulièrement souriant qui présentait, le 28 mars, les comptes de l'Etat pour 2006. A la faveur d'une conjoncture économique exceptionnelle, ces comptes présentent un excédent de revenus de 267 millions, alors que le budget prévoyait un déficit de

52 millions. Du coup, la dette du Canton redescend au-dessous de la barre des six milliards, au niveau de 1998. M. Broulis est formel: les engagements du conseil d'Etat à propos des salaires de la fonction publique seront tenus.

pages 4 à 5

## Élections cantonales



SC

Les locaux de l'École supérieure de la santé ESSanté, à la place du Château, ont accueilli le public pour les résultats.

Pour la première fois, le 11 mars et le 1<sup>er</sup> avril, tout le processus des élections cantonales bénéficiait de moyens informatiques. Une belle réussite malgré quelques maladies de jeunesse.

page 3

## État et communes



COHE

Photomontage d'un site stratégique du PALM avec axe est-ouest pour un transport public lourd

Des partenariats s'instituent entre Canton et communes, comme celui du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) ou celui que prévoit le SeCRI par le biais de cours aux responsables communaux.

pages 8 à 11

## Défilé de l'École de couture de Lausanne

Une soixantaine d'élèves de l'École de couture de Lausanne présenteront leurs créations, sur le thème *Géométrie au féminin*, lors du défilé annuel de l'école, jeudi 3 mai, à 17h et à 19h, au Lausanne Palace. Robes, ensembles, vestes et autres modèles uniques seront proposés à la vente (de 300 à 800 francs). Entrée 10 francs. Réservation: ECLdefile@lemanevents.ch



L'une des créations des élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année de l'École de couture de Lausanne qui sera présentée lors du défilé.

Editeur: État de Vaud.  
Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.  
Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.  
Ligne graphique: Fabio Favini.  
Impression: Presses centrales Lausanne.  
Correspondance à adresser à *La Gazette*,  
place du Château 6, 1014 Lausanne.  
Téléphone: 021/ 316 05 15  
Fax: 021/ 316 40 52  
E-mail: info.gazette@vd.ch

## Votre prévoyance, vos questions

### Concubinage: quelle pension pour le (la) survivante?

Chaque mois, la Caisse de Pensions de l'Etat de Vaud répond à vos questions d'assurés.

*En tant qu'assuré de la CPEV, est-ce que mon concubin aurait droit à une pension si je venais à décéder?*

A la CPEV le concubin est couvert au même titre que le conjoint en cas de décès, et aura droit aux mêmes prestations (voir *La Gazette* 183) s'il remplit certaines conditions.

Ainsi pour avoir droit à une pension, le concubin devra être en mesure d'établir les quatre points suivants:

- qu'il vivait en ménage commun depuis cinq ans de manière ininterrompue avec l'assuré au jour du décès; ce délai est réduit à une année si les concubins ont un enfant en commun;
- qu'aucun lien de parenté n'existe entre eux à un degré interdisant le mariage;

- que l'assuré et le concubin ne sont pas mariés;
- qu'il ne bénéficiait d'aucune prestation de survivant, que ce soit au titre de conjoint ou concubin au moment du décès de l'assuré.

La procédure de reconnaissance du statut de concubin s'ouvre au plus tôt le jour du décès de l'assuré; aucune démarche en vue de l'octroi ultérieur d'une prestation de concubin survivant ne peut donc être entreprise avant le décès. A noter que la pension est versée jusqu'au décès du bénéficiaire, à son remariage ou à la naissance d'une nouvelle relation de concubinage.

La question de la pension en cas de décès sera à nouveau abordée lors du prochain rendez-vous, s'agissant cette fois des orphelins.

Suivez l'actualité de votre caisse sur le site [www.cpev.ch](http://www.cpev.ch)

Faites part de vos questions et réactions à l'adresse [info.gazette@vd.ch](mailto:info.gazette@vd.ch)

### Camps sportifs et culturels pour les jeunes

Pour la 18<sup>e</sup> année consécutive, le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) édite et distribue gratuitement le catalogue des vacances sportives 2007-2008, destiné aux jeunes amateurs de sport mais aussi de culture. Ce document – qui vient de paraître – propose quelque 300 camps.

Les camps – principalement à caractère sportif – sont organisés pendant les vacances scolaires de printemps, d'été, d'automne et d'hiver par diverses institutions et sont ouverts aux enfants et aux jeunes âgés de 4 à 20 ans et plus. Ils offrent une variété d'activités sportives telles que VTT, alpinisme, escalade, tir à l'arc, tennis, football, voile, planche à voile, canoë-kayak, équitation, ski, snowboard, patinage, langues et sports...

Ils proposent également des loisirs culturels et éducatifs, tels que découverte de la faune et de la forêt, de l'environnement, de la vie à la ferme.

Le catalogue peut être consulté à l'adresse suivante: [www.vd.ch/seps](http://www.vd.ch/seps) (rubrique «Camps et chalets» dans l'index global) ou gratuitement auprès du Service de l'éducation physique et du sport, ch. de Maillefer 35, 1014 Lausanne, 021 316 39 51 (matin uniquement).

### Retraite de Denise Pignard, première femme préfet

Denise Pignard, qui assure la charge de préfet du district d'Avenches, a fait valoir ses droits à la retraite. Née le 13 octobre 1943, elle quittera ses fonctions le 31 octobre. Première femme à être nommée «préfet» dans le canton de Vaud, elle aura assuré cette fonction pendant un peu plus de onze ans, ayant préalablement œuvré comme «préfet substitut» pendant dix ans.

Originaire d'Avenches, mariée et mère d'un enfant, elle œuvre dès 1961 dans l'imprimerie de son père puis, au fil des ans, en devient l'administratrice et la rédactrice des trois journaux locaux, fonction qu'elle occupera pendant de nombreuses années.

Tout au long de son mandat, Denise Pignard a assumé divers engagements pour le compte du Conseil d'Etat et de l'Administration. Elle a notamment présidé le Comité de renforcement des urgences, la Communauté régionale de la Broye, la Commission de transports de la Communauté régionale de la Broye, de Pro Juventute dans le district d'Avenches, du groupe «Prévention jeunesse +», de la Commission intercantonale de la Petite-Glâne et du Fossé Neuf. Elle a également été membre de divers conseils d'administration et de commissions.

# Elections cantonales: un pas dans l'ère de l'informatique

*Pour la première fois, tout le processus de saisie et d'analyse des bulletins de vote était informatisé. Résultat: les députés élus étaient connus dimanche en fin de soirée, alors qu'on attendait naguère jusqu'au lundi à midi...*

Ce n'est pas encore le vote électronique, puisque les citoyens remplissent encore leur bulletin à la main. Mais toute la suite de la chaîne est informatisée. Les bulletins sont saisis par les bureaux électoraux des communes dans l'application «Votelec», transmis directement au Canton, où la même application les rassemble par arrondissement, calcule la répartition des sièges et sort les noms des élus.

Les élections du 11 mars étaient complexes, puisqu'il y avait une votation fédérale, les élections du Grand Conseil dans les nouveaux arrondissements électoraux et le premier tour du Conseil d'Etat. Les résultats complets du Conseil d'Etat ont été publiés

vers 18 heures, ceux du Grand Conseil peu après minuit.

Certaines communes ont connu quelques lenteurs du fait qu'elles utilisaient le nouveau système pour la première fois. Et la publication des résultats sur le site internet a souffert de quelques incohérences. Ces maladies d'enfance seront corrigées pour les prochaines élections.

Dans l'ensemble, le système a bien fonctionné et les résultats sont fiables. Fait particulièrement réjouissant, le nombre de bulletins nuls s'est abaissé à 1,17% pour le premier tour de l'élection du Conseil d'Etat, alors qu'il était de 4,5% pour la même élection en 2002.



*Un résultat vient de tomber et le public fixe l'écran ou s'inscrivent les scores. Et les analyses personnelles ont bon train derrière l'ordinateur de Catherine Bolens qui affiche le détail du décompte.*



*La salle des maîtres de l'ESSanté, transformée pour l'occasion en salle de presse.*



*Le bâtiment de l'École supérieure de santé, à la place du Château, accueille le public et a fait salle comble pour les résultats. Les radios et télévisions y ont installé leurs studios.*



*Bernard Muhl, l'orchestrateur des élections, a passé son après-midi au téléphone pour venir en aide aux responsables communaux.*



*18 h. On attend avec impatience les résultats des dernières communes pour l'élection du Conseil d'Etat. Pressé de toutes parts, le chancelier Vincent Grandjean cherche à savoir dans combien de minutes ils arriveront.*

## CONSEIL D'ÉTAT

### Chef du Service de l'emploi soutenu par le Conseil d'Etat

Une lettre anonyme a été adressée à la presse, qui dénonce un surcroît de travail dans les Offices régionaux de placement (ORP), prétendant notamment que leurs collaborateurs «croulent sous les dossiers» et accusant le chef du Service de l'emploi (SDE), Roger Piccand, d'abuser de son autorité en y ajoutant des attaques personnelles intolérables.

Tout en déplorant vivement l'anonymat de ces attaques contre un haut fonctionnaire

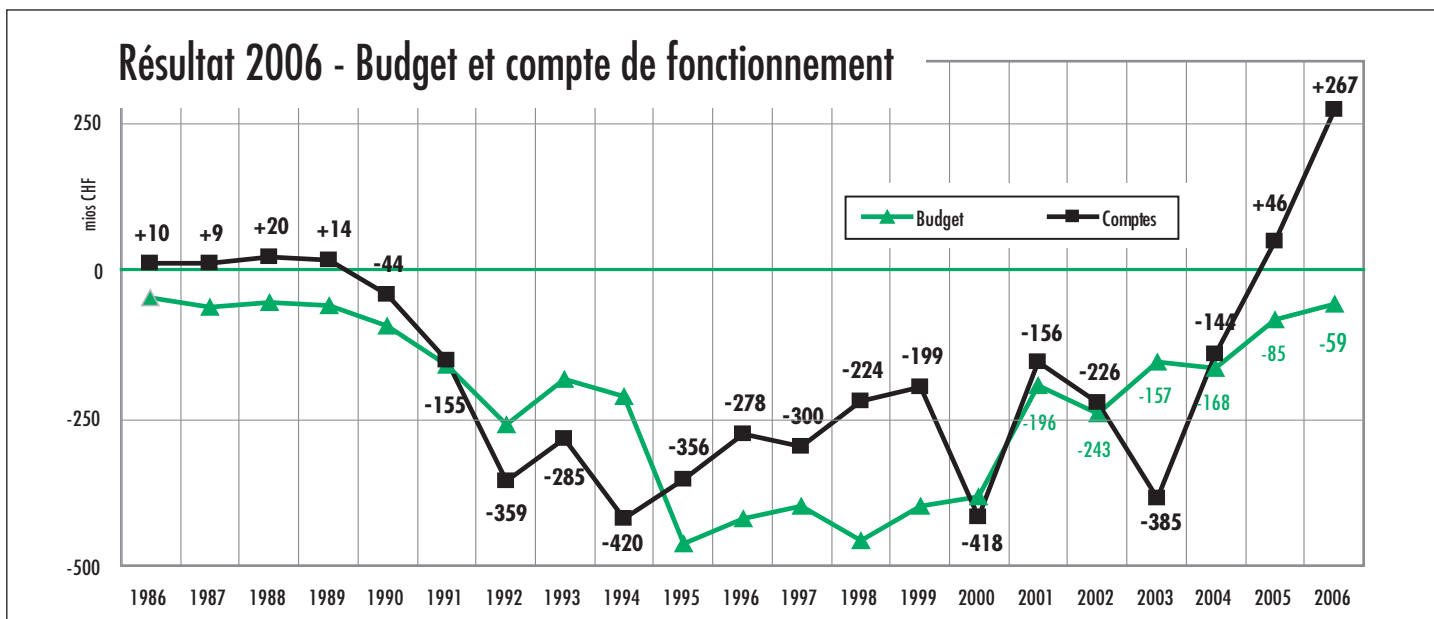
dont la compétence est largement reconnue, le Conseil d'Etat tient à affirmer qu'il n'admet pas que ses chefs de service soient traités de cette manière et qu'il ne saurait admettre que des collaborateurs se cachent derrière l'anonymat, alors que toute discussion a toujours été ouverte au sein de l'administration cantonale. Il relève encore que les chiffres relatifs au nombre moyen de dossiers traités, donnés par le chef du Service de l'emploi à la presse, sont parfaitement exacts.



*Vers 22h30, la plupart des nouveaux élus au Grand conseil sont connus. tout le monde est fourbu et le public s'est clairsemé. On n'attend plus que les résultats de Lausanne, qui tomberont peu après minuit.*



# Comptes 2006: les fruits d'une année exceptionnelle



*Les comptes de l'Etat pour 2006 sont meilleurs que prévu. La maîtrise des charges porte ses fruits; la conjoncture a fait le reste.*

Le compte de fonctionnement de l'Etat de Vaud pour 2006 se solde par un excédent de revenus de 267,2 millions de francs, alors que le budget prévoyait un déficit de 59,5 millions. Ce résultat exceptionnel s'explique par une maîtrise rigoureuse des charges et par une conjoncture économique plus favorable que prévu, qui se traduit par une forte augmentation des recettes. Cette situation permet au Canton d'abaisser sa dette à moins de six milliards, soit au même niveau qu'en 1998.

Les charges de l'Etat en 2006 se sont élevées à 6,581 milliards de francs, soit 225 millions de plus que la prévision budgétaire. Simultanément, les revenus ont atteint 6,848 milliards de francs, soit 552 millions ou 8,8 % de plus que la prévision budgétaire; d'où l'excédent de 267,2 millions. C'est le deuxième résultat positif consécutif après quinze années de comptes déficitaires (voir graphique ci-dessus).

L'augmentation des charges est due pour l'essentiel à des écritures de bouclément

dont les effets ne figuraient pas au budget. Il s'agit de 72 millions d'amortissement dans le domaine des routes nationales, de 66 millions supplémentaires résultant d'une nouvelle méthode d'évaluation du risque sur les débiteurs fiscaux, et d'un montant de 140 millions affecté à la réduction du découvert de l'Etat.

## Effets de la maîtrise des charges

Hormis les écritures de bouclément, les dépenses effectives de fonctionnement sont inférieures de 52 millions à la prévision

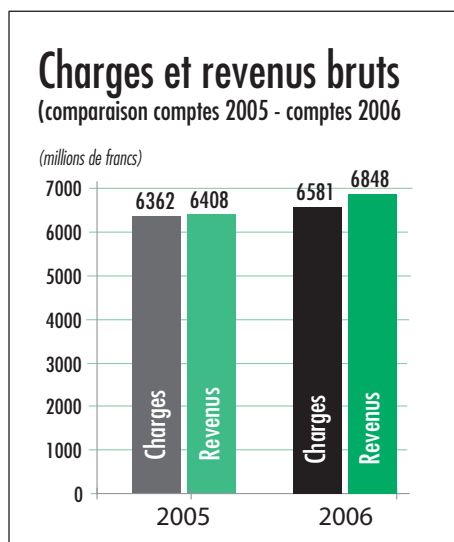
budgétaire et n'ont augmenté en 2006 que de 0,6 % par rapport aux comptes de l'année précédente.

La démarche DEFI 2006 a atteint son objectif financier. Sur un total de 299 mesures, 204 ont été réalisées comme prévu, 23 ont donné des résultats supérieurs à ce qu'on en attendait, 65 ont été partiellement réalisées et sept abandonnées. DEFI aboutit ainsi à une amélioration des comptes de 58,9 millions de francs. La deuxième étape de DEFI est déjà inscrite dans le budget 2007, puis l'opération prendra fin, du moins en tant qu'exercice de compression des dépenses. Le Conseil d'Etat a affirmé à maintes reprises sa volonté que l'«esprit de DEFI», tendant à la simplification des processus et des procédures, s'inscrive durablement dans la culture de l'administration cantonale.

Autre aspect de la maîtrise des charges: les crédits supplémentaires accordés en cours d'année ont été encore réduits. Il n'y en a eu que pour 13 millions en 2006, alors qu'ils culminaient à 161 millions en 2001. La masse salariale, enfin, reste pratiquement stable, avec une croissance de 0,9 % par rapport à 2005.

## Croissance des revenus, reflet de la conjoncture économique

La croissance des revenus de 6,9% par rapport à l'exercice précédent provient de



l'augmentation des recettes fiscales, qui surpassent de 414,3 millions ou 10,8 % la prévision budgétaire. Ces écarts s'expliquent surtout par la conjoncture économique exceptionnelle de l'année 2006, qui s'est traduite notamment par une augmentation de 146 millions des impôts sur le bénéfice et le capital des entreprises.

En outre, la surchauffe du marché immobilier s'est poursuivie, entraînant

des recettes fiscales supérieures de 50 millions aux montants budgétés. Enfin, les recettes ont profité de l'effet de décalage lié à la stabilisation en cours du système postnumerando. Il faut relever cependant que le rendement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques n'a progressé que de 2,8 % en 2006, suivant exactement la croissance du PIB.

LR

## Trois questions à Pascal Broulis

— *Quel sentiment ces comptes inspirent-ils au ministre des finances ?*

— Une intense satisfaction, qui dépasse de loin le résultat comptable. Le Canton est sorti des chiffres rouges. Une page a été écrite, après quinze ans de déficit. Maintenant nous pouvons la tourner et passer à autre chose. C'est le résultat d'une volonté constante du Conseil d'Etat, qui commence avec l'annonce, en 2002, de l'objectif d'assainissement des finances, qui prend forme dans le programme de législature avec la planification financière qui lui est liée, et qui se traduit maintenant par deux années de comptes positifs. Cette volonté a été celle d'une équipe gouvernementale solidaire et cohérente. Elle a été servie par une fonction publique loyale, qui s'est révélée beaucoup plus souple et créative que l'image caricaturale qu'on se fait encore du fonctionnaire dans certains milieux. Elle a aussi été favorisée, reconnaissons-le, par une reprise économique plus vigoureuse que ce qu'on pouvait prévoir il y a dix-huit mois.

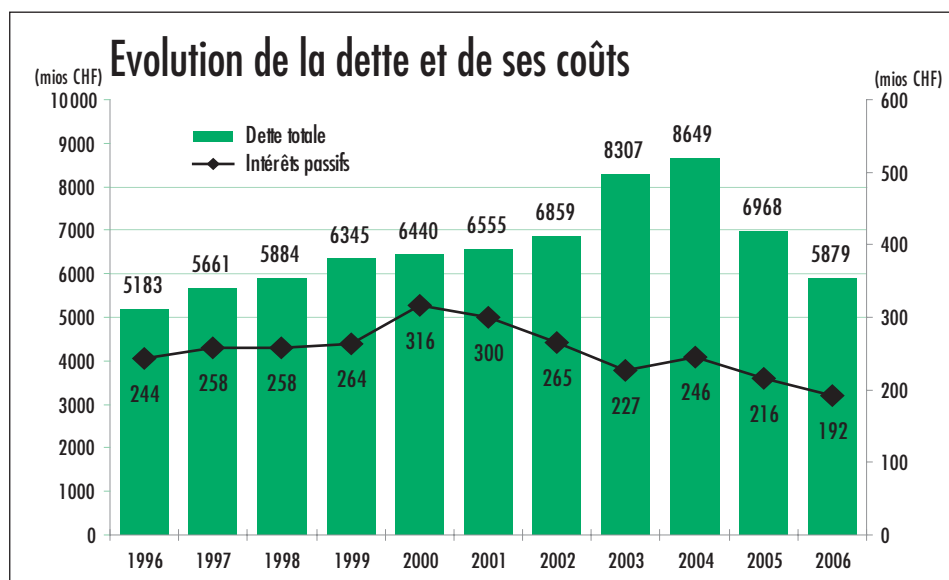
— *Le moment n'est-il pas venu de desserrer les cordons de la bourse ?*

— Sans doute, mais avec prudence. Ne répétons par l'erreur des années 90, où l'on a baissé les impôts et fait le lit du déficit structurel dont nous venons à peine de sortir. N'oublions pas que les cycles économiques sont plus courts qu'autrefois. La conjoncture peut s'inverser en l'espace de moins d'une année. Et la dette du Canton est encore trop élevée...

— *A quoi les collaborateurs de l'Etat doivent-ils s'attendre pour 2008 ?*

— Le Conseil d'Etat tiendra ses engagements. Comme le prévoit la convention salariale, ils pourront compter sur l'application des automatismes prévus par la loi en matière d'indexation et d'augmentations annuelles. Pour la suite, il y aura quelques modifications découlant de la nouvelle classification des fonctions. Cette classification, connue sous le nom de DECFO, n'est pas encore finalisée, mais les travaux approchent de leur conclusion. Elle devrait faire l'objet d'une négociation avec les associations du personnel à la fin du premier semestre de cette année. Certaines fonctions seront réévaluées, ce qui entraînera des augmentations du salaire. D'autres fonctions reculeront par rapport à leur position actuelle, mais les salaires des titulaires seront maintenus. Ce qui entraînera, évidemment, quelques millions de dépenses supplémentaires.

## La dette retrouve le niveau de 1998



Après avoir atteint un sommet de 8,76 milliards en février 2004, la dette nette de l'Etat est redescendue au-dessous de la barre des six milliards, retrouvant le niveau de 1998. Cette réduction, alliée à la persistance de taux d'intérêt historiquement bas, conduit à une réduction de 24 millions de la charge d'intérêts.

### L'or de la BNS et les bons de participation de la BCV

Divers facteurs expliquent cette évolution. Le Conseil d'Etat les expose dans sa réponse à une interpellation du député Gérard Bühlmann. Voici les principaux: le produit de l'or excédentaire de la Banque nationale suisse, les remboursements des bons de participation par la Banque cantonale vaudoise, tous deux affectés au remboursement de la dette. La maîtrise durable des charges joue évidemment un rôle primordial dans la capacité du Canton à rembourser ses emprunts.

### Le niveau de la dette devrait encore baisser

Bien que cette évolution soit réjouissante, estime le Conseil d'Etat, l'endettement est encore trop important. En s'appuyant sur des expertises convergentes, il juge que

la dette directe de l'Etat ne devrait pas excéder 80% des recettes de fonctionnement ajustées. Les charges financières ne devraient pas excéder 3% des recettes de fonctionnement ajustées: un endettement de cinq milliards et une charge financière de 150 millions par an paraissent souhaitables à terme. Cette seconde exigence pourrait se heurter à une hausse probable des taux d'intérêt amorcée depuis le début de cette année. En outre, il faudrait améliorer le taux de couverture de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud.

### Vers une amélioration de la notation du Canton

Lorsque ces conditions seront remplies, la notation financière du Canton de Vaud devrait pouvoir être améliorée par l'agence de notation, passant du A+ actuel en AA. Cette note placerait l'Etat de Vaud dans le groupe médian des cantons suisses.

Le Conseil d'Etat estime ainsi qu'il importe de continuer les efforts réalisés ces dernières années, pour atteindre progressivement ces objectifs. Il ajoute que ces objectifs n'ont pas de valeur en eux-mêmes; ils visent à conférer une plus grande marge de manœuvre à nos politiques publiques.



# Procédures administratives: CAMAC-CenDo pour vous faciliter la tâche

*CenDo pour vous servir! Tel est l'objectif de la plate-forme créée par la Centrale des autorisations (CAMAC), déjà utilisée par une dizaine de services. Gestion et suivi de procédures d'autorisation ou circulation de dossiers transversaux, autant de pratiques centralisées par ce guichet spécialisé.*

Chaque jour, des centaines de dossiers circulent dans les services de l'Etat pour recueillir des avis spécialisés et aboutir à une décision d'autorisation, à la délivrance d'un permis, d'une patente, etc. A l'ère de la cyberadministration et riche de son expérience de plus de dix ans dans la gestion et la circulation de dossiers de permis de construire, la Centrale des autorisations en matière d'autorisations de construire (CAMAC) a mis en place une démarche centralisée pour la gestion et le suivi d'autres procédures et processus décisionnels de l'Etat. Appelée *CenDo* pour centralisation des dossiers –, cette plate-forme est déjà utilisée par plusieurs services. Explications d'Abdelilah Zertiti, chef de la CAMAC.

**– Quels services utilisent déjà les prestations de la CAMAC et pour quel genre de dossiers?**

– On peut en citer plusieurs: le Service de l'aménagement du territoire pour les plans de quartiers et autres plans d'aménagement, le Service de la mobilité et le Service de l'environnement et de l'énergie pour un certain nombre de consultations fédérales, le Service des routes, le Service des eaux, sols et assainissement, l'Office de l'information sur le territoire pour l'ensemble des mutations cadastrales, etc. Pour résumer, 10 services pour environ 30 types de procédures ou dossiers sont gérés par la CAMAC. Actuellement, d'autres procédures sont en cours ou en attente d'intégration.

**– Comment est né CenDo?**

– La CAMAC a deux missions officielles: le traitement des demandes de permis de construire et la gestion d'autres dossiers ou processus similaires de l'administration cantonale. Dans le cadre de cette deuxième mission, la démarche a consisté à capitaliser l'expérience de la CAMAC en matière de gestion des procédures d'autorisations pour

*Abdelilah Zertiti, chef de la Centrale des autorisations en matière d'autorisations de construire (CAMAC).*



l'offrir sur la base d'une nouvelle plate-forme générique, sous le nom de CenDo. Il s'agit en fait de l'application CAMAC recyclée et améliorée pour répondre à cette deuxième préoccupation.

**– Quel est le rôle de la CAMAC ?**

– Au delà de l'outil informatique, performant certes, c'est tout l'aspect organisationnel qui est important à relever. La CAMAC joue un rôle d'instance de coordination et d'intégration centrale de ces procédures. Elle accompagne les services demandeurs dans la formalisation des processus en apportant son conseil en matière d'optimisation et de simplification. Elle intègre par la suite de manière «industrielle» la procédure en question dans la plate-forme centralisée, apporte un support métier aux services utilisateurs et sert de lien entre les différents services pour la diffusion de l'expérience et des «best practices». En plus, quand des dossiers physiques doivent accompagner les processus de décision, la CAMAC met à disposition sa logistique interne (gestionnaires, secrétariat, coursier).

**– En quoi cette démarche est-elle importante?**

– Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a fait récemment une enquête auprès d'un certain nombre d'investisseurs en Suisse. Entre autres sur le rôle des procédures d'autorisation et les processus décisionnels dans la vitalité du développement des régions et l'attractivité pour des investisseurs. Ces derniers ont accordé une note de 3 sur 4 aux procédures d'autorisations, les plaçant ainsi au même niveau d'importance que l'accès au marché de l'UE, le raccordement aux réseaux

de transport et la qualification des diplômés de hautes écoles. Ajoutez à cela que, généralement, ces processus sont les motifs de satisfaction ou d'insatisfaction des citoyens par rapport à l'action de l'Etat. C'est donc un aspect qui mérite une attention particulière, surtout à l'ère de la cyberadministration.

**– Quel est l'avantage de cette approche centralisée pour la gestion des processus d'autorisation et de décisions?**

– La création d'un tel guichet spécialisé permet d'offrir un cadre général et standard de gestion pour ces procédures en terme de qualité et de délai et permet l'établissement des indicateurs de tableaux de bord. Sachant que l'on ne peut améliorer efficacement que ce qui se mesure, ces indicateurs permettent automatiquement d'enclencher la boucle de simplification et d'amélioration. En plus, les intervenants de l'Etat concernés (environ 100 actuellement) traitent souvent plusieurs types de dossiers en même temps. Ainsi, ils n'ont qu'un seul tableau de suivi de leurs dossiers et n'ont pas besoin de naviguer entre une multitude d'outils.

A terme, si tous les processus et dossiers décisionnels de l'Etat étaient gérés par la plate-forme CAMAC, une certaine synergie pourra se mettre en place entre les processus transversaux, permettant une meilleure communication au-delà des barrières organisationnelles et fonctionnelles des entités administratives. Ceci va dans le sens de l'optimisation et de l'efficacité et répond à la volonté du Conseil d'Etat de simplifier les procédures.

*Propos recueillis par Jacqueline Decurnex*

**CAMAC, 021 316 70 21 ou [info.camacvd.ch](mailto:info.camacvd.ch). Abdelilah Zertiti, 021 316 71 41**



# L'ancrage légal accélère la fin de la fumée

Premier bilan positif après l'entrée en vigueur voici deux mois de l'interdiction de fumer dans les locaux de l'administration cantonale.

Le règlement du Conseil d'Etat sur l'interdiction de fumer dans l'administration cantonale est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Tous les locaux occupés par l'Etat sont donc devenus sans fumée. Qu'est-ce que cela a changé concrètement – puisque le programme pour la protection des non-fumeurs au sein de l'administration avait déjà largement initié le mouvement depuis 1999 – et comment ce changement a-t-il été vécu sur le terrain? Le groupe de pilotage chargé par le Conseil d'Etat de la mise en œuvre et de l'applica-

## Réactions

«J'avais les yeux qui me piquaient et les cheveux qui pouaient tellement que je devais les laver et changer ma fourre d'oreiller très souvent».

*Employé d'une cafétéria*

«En tant que fumeur, je trouve cette mesure très bien et les espaces fumeurs, j'en voudrais pas, car ça pue trop.»

*Milou, DINF*

«M'adapter à cette nouvelle restriction me coûte des efforts car je n'ai pas le temps de sortir du bâtiment pour fumer. Et comme mon unité ne possède pas de «fumeur», je dois griller ma cigarette, vite fait, à la fenêtre d'un local technique. Situation qui parfois augmente mon énervement.

*Collaboratrice du BIC, DIRE*

«Pour nous, c'est une décision qui conforte la démarche mise en place dans l'établissement. Nous souhaitons que ce soit un signal pour ceux qui entourent les jeunes lors des activités sportives/de loisirs afin d'être plus cohérent.»

*Directeur d'école*

«Nous conservons la possibilité de prendre plaisir à fumer une cigarette grâce à l'aménagement d'un espace fumeur mais j'ai diminué ma consommation grâce à l'interdiction de fumer dans les bureaux.»

*Employée du Service de la santé publique, DSAS*

## Protection contre la fumée passive dans les locaux de l'administration cantonale \*



\* état au 14 février 2007

tion de cette interdiction dresse un premier bilan après deux mois.

## Des administrations communales suivent le mouvement

Depuis le mois de novembre, le groupe de pilotage a répondu à 29 collaborateurs ou entités qui l'avaient contacté principalement pour obtenir des informations ou du matériel (brochures, panneaux autocollants). Des personnes ou structures externes l'ont également sollicité afin de se renseigner sur l'applicabilité des mesures à l'extérieur de l'administration. On a pu constater à cet égard que plusieurs administrations communales ont suivi le mouvement. Certains collaborateurs qui désiraient des informations sur l'aide disponible pour arrêter de fumer ont été orientés vers le CIPRET-Vaud qui fournit un premier conseil individualisé gratuit (voir encadré vert). Le groupe de pilotage s'est déplacé dans trois entités (BAP, Palais de Rumine, prison de la Tuilière) afin d'apporter un appui externe et des conseils pour la mise en application.

## 94% des entités étudiées sans fumée

Un collaborateur du CIPRET-Vaud extérieur au groupe de pilotage a contacté par téléphone quelque 150 entités géographiquement distinctes dans lesquelles travaillent des collaborateurs de l'Etat de Vaud, afin d'évaluer la progression de la mise en œuvre du règlement. Avec son introduction, se dessine un net changement de la situation. En effet, alors que 30% des entités interrogées étaient déjà sans fumée avant l'entrée en vigueur, 94% sont entièrement sans fumée selon ce recensement de début février (cf. figures ci-dessus).

Ce premier tour d'horizon montre que la consolidation d'un principe à travers un ancrage légal a un net effet facilitateur sur

son application et un effet incitatif quant à son exemplarité. Il montre aussi la nécessité d'accompagner la transition de façon à ce que les nouvelles règles soient réellement appliquées dans les faits, mais surtout pour que la réalité de chaque personne concernée soit prise en compte et reçoive l'attention requise.

*Groupe de pilotage  
Administration sans fumée*

## Informations, règlement, soutien aux fumeurs et aux futurs ex-fumeurs

- Le groupe de pilotage peut être sollicité à titre individuel ou collectif pour toute demande en lien avec l'application du règlement sur l'interdiction de fumer dans l'administration. Contact: Léonie Chinet, Service de la santé publique, 021 316 44 63 ou leonie.chinet@vd.ch.
- Le CIPRET – Vaud met à disposition une documentation sur tous les aspects liés au tabagisme, qui peut être consultée sur son site: [www.cipretvaud.ch](http://www.cipretvaud.ch). Le CIPRET-Vaud fournit un premier conseil personnalisé gratuit concernant les aides pour arrêter de fumer. Il organise des groupes d'aide à l'arrêt gratuits: pour plus d'information, 021 623 37 42.
- Les informations concernant l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans l'administration cantonale peuvent être consultées sur le site **intranet** de l'Etat, sous le lien «directives» / «tabac».

# Le Projet d'agglomération Lausanne - Morges

*Couronnement de quatre années d'efforts, le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) a abouti fin février. Outre l'importance du projet pour le développement d'un territoire accueillant près de 50% de la population vaudoise, la signature du PALM institue une nouvelle manière de travailler en partenariat entre Canton, communes et associations régionales.*

Fédérer des partenaires de différents niveaux politiques et aboutir à la signature commune d'un projet ambitieux qui intéresse de près la Confédération, c'est le tour de force qui a été patiemment accompli dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Plus de 20 municipalités du «périmètre compact» de l'agglomération Lausanne-Morges ont validé, conjointement avec le Canton, le projet qui va être transmis à Berne. A la clé, une aide au développement des transports par le biais du Fonds d'infrastructures fédéral doté de plusieurs milliards de francs, mais surtout une volonté commune de développer de manière harmonieuse et coordonnée une région accueillant la moitié de la population du canton.

## Pour un développement durable

Le PALM préconise de concentrer les investissements, notamment pour les transports, là où ils seront les plus efficaces: dans les sites bien dotés en équipements destinés à accueillir les quelque 30 000 futurs emplois et 40 000 nouveaux habitants que prévoient les statistiques d'ici à l'an 2020 pour l'agglomération. Parallèlement à la densification à proximité des infrastructures de transports, le projet prévoit la mise en valeur des espaces verts. Cette approche permettra d'éviter l'éparpillement des bâtiments sur de grands territoires (étalement urbain), de valoriser les potentiels de construction,

d'accroître l'efficacité des infrastructures de transports, d'encourager la mobilité douce (marche à pied, vélo), d'améliorer la qualité des espaces publics et de diversifier l'offre

en logements. Elle favorisera également la réduction des nuisances (pollution, embouteillages) et une meilleure rentabilité des investissements publics.

## Questions au chef du COPIL Jean-Claude Mermoud

– *Le partenariat dans le cadre du PALM, fédérant communes, associations et Canton est-il original et peut-il être transposé à d'autres domaines ?*

– À cette échelle, il s'agit d'une nouveauté pour le Canton. Nous étions en quelque sorte tenus de travailler ensemble pour répondre à la politique d'agglomérations de la Confédération. Mais on peut dire que l'exercice est profitable. Il pourrait être transposé dans d'autres domaines de l'administration pour peu qu'un projet fort existe, avec une motivation partagée par tous pour le mener.

– *Existe-t-il un modèle idéal pour gérer un tel projet à différents niveaux politiques et techniques ?*

– Nous devons continuer à travailler afin de trouver la bonne formule institutionnelle pour présider à la mise en œuvre du PALM. Il n'y a pour l'heure pas encore de consensus. C'est un véritable problème que de trouver la bonne représentativité pour un si grand nombre de partenaires, sans mélanger les compétences de niveaux

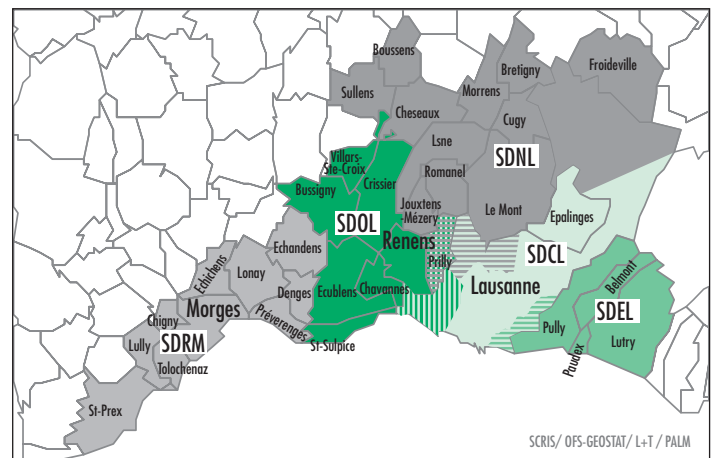
législatif ou exécutif. Actuellement, le Comité de pilotage du PALM fonctionne comme organe de gouvernance entre Canton, associations et communes. Et le SAT conduit le projet en jouant un rôle de moteur. Cette solution est provisoirement acceptable car le Canton dispose de tous les organes représentatifs et nos systèmes démocratiques sont actionnés.

– *D'autres communes pourraient rallier le PALM en plus des 22 signataires ?*

– Un petit nombre de communes de l'agglomération sont encore réticentes à rejoindre le PALM. Il s'agit de questions de contenu. Les contraintes et enjeux de la densification ou la valeur indicative de certains éléments comme le tracé de l'autoroute ne sont par exemple pas toujours perçues. Une commune ne gagne rien à rester en dehors du PALM. Au contraire, elle perd la possibilité de participer et ne s'affranchit pas pour autant du Plan directeur cantonal ou des autres compétences de l'État. Mais il faut laisser du temps au temps.



La halte RER de Malley prévue par le PALM, telle que la verrait un des bureaux d'urbanisme ayant pris part à l'étude-test menée dans le cadre du Schéma directeur de l'Ouest lausannois.



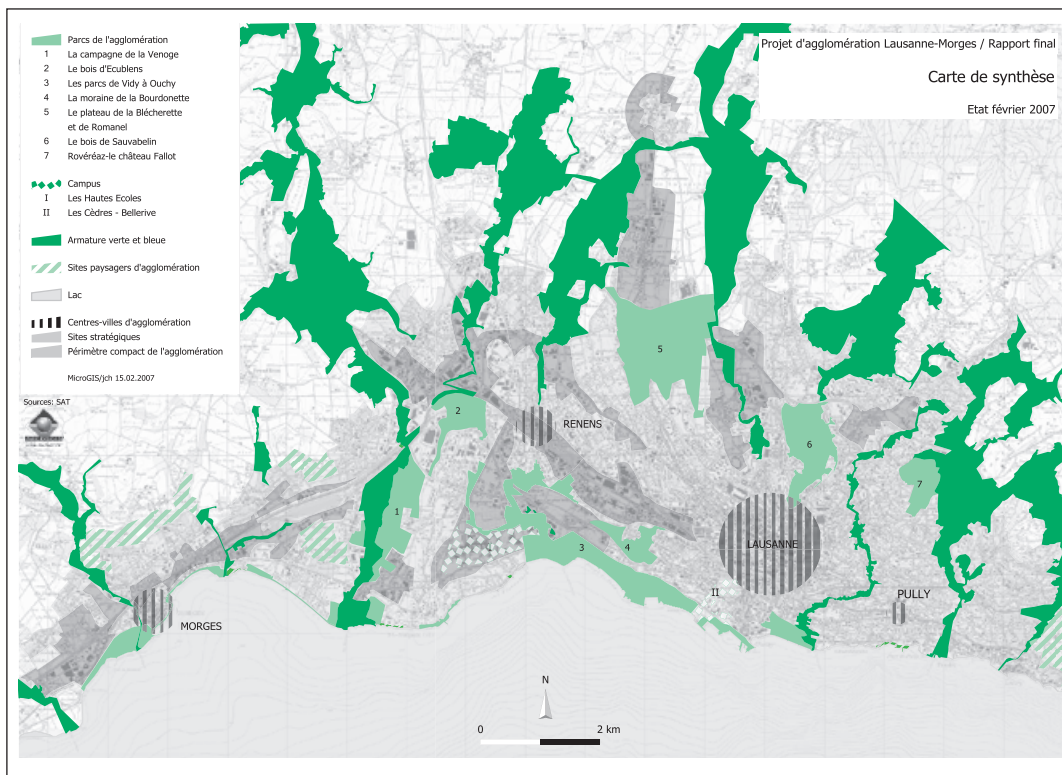
Le PALM s'alimente de réflexions menées à une échelle plus fine dans le cadre de cinq schémas directeurs (Région Morges, Ouest lausannois, Nord lausannois, Centre Lausanne et Est lausannois).



# es a été signé par le Canton et 22 communes

## Organisation

Un Comité de pilotage présidé par le chef du DIRE Jean-Claude Mermoud réunit l'Association Lausanne Région, l'Association des communes de la région morgienne (ACRM), les villes de Lausanne et de Morges, les communes membres des Schémas directeurs de l'agglomération et le Canton. Le Service d'aménagement du territoire (SAT) pilote les travaux techniques. Les services des communes et plusieurs services de l'Etat, notamment la mobilité, les routes, l'économie, le logement et le tourisme ou encore l'environnement et énergie, participent activement aux études.



## Concurrence pour un fort enjeu

La signature du PALM représente une étape cruciale vers la réalisation de projets concrets. Par son fonds destiné à l'amélioration des infrastructures de transports dans les agglomérations, la Confédération accordera des subventions aux projets selon des critères de qualité et d'avancement. A l'échelle suisse, la manne totale, échelonnée sur 20 ans, représente 6 milliards de francs. L'agglomération Lausanne-Morges, en concurrence avec 30 autres candidatures en Suisse, pourrait voir certaines infrastructures de transports bénéficier d'un financement couvrant jusqu'à 50% des coûts de leur réalisation.

## Transports publics urbains à l'étude

Des priorités parmi l'ensemble des mesures prévues dans le projet restent cependant à définir. Néanmoins, la signature du PALM permet de commencer sa mise en œuvre. Le comité de pilotage a ainsi déjà lancé, en collaboration avec les Transports publics lausannois (tl), les études du développement des axes forts de transports publics urbains. Ce réseau, qui comprend déjà le M1 et le M2, sera progressivement étendu, avec une première ligne mise en service en 2015. En outre, le Grand Conseil vient d'accorder à l'unanimité le crédit d'étude pour le développement du RER vaudois et la création d'une halte à Prilly-Malley. – FR/JC

## Co-production et coordination

Pour le chef du Service de l'aménagement du territoire (SAT) **Daniel Berner**, les méthodes mises en œuvre dans le cadre du PALM sont en plein accord avec celles prônées par le Plan directeur cantonal. «Il s'agit de travailler autrement. Je ne connais pas vraiment d'autres exemples antérieurs car souvent l'Etat intervient pour imposer quelque chose. En particulier le SAT est responsable de toutes les autorisations hors zones à bâtir et joue aussi un rôle important dans les planifications où il effectue, avec les autres services, l'examen préalable des projets communaux. Avec le PALM s'institue un réel partenariat».

## Subsidiarité

Le partenariat est d'ailleurs peut-être la seule voie pour assurer le principe de subsidiarité mis en évidence dans le projet: les problèmes sont traités à l'échelon où ils ont la meilleure chance d'être résolus et au plus près des réalités concernées. C'est aussi un gain en souplesse. «Les outils légaux de l'aménagement du territoire sont naturellement lourds. Dans certains cas, leur application directe n'aboutit qu'à trouver un plus petit dénominateur commun entre partenaires plutôt que des projets visionnaires. Avec les schémas

directeurs régionaux, basés sur de simples contrats et permettant un bon dosage entre les approches techniques et politiques, le travail est plus souple et dynamique», poursuit Daniel Berner.

A la commune de Crissier, **Jacques Liaudet**, responsable de l'urbanisme, en est convaincu: «Dans le cadre du Schéma directeur de l'Ouest lausannois, nous disposons de plateformes pour travailler en co-production avec nos partenaires du Canton et d'autres communes. Si les efforts pour parvenir à une validation commune d'un projet semblent lourds au début, c'est du temps gagné par la suite, au moment des examens de dossiers par les instances concernées.»

## Préavis régionaux

Le gain est également manifeste pour Daniel Berner. «Les gros projets avec une influence dépassant les frontières communales sont analysés et préavisés au niveau de la région plutôt que d'atterrir bruts au SAT. De notre côté, il nous appartient d'assurer une bonne coordination interne entre le groupe qui analyse les dossiers communaux, celui qui s'occupe des planifications directrices régionales et le groupe opérationnel des pôles de développement». – JC

# «L'Etat pour les communes» ou comment mieux se comprendre pour mieux collaborer

*Le Service des communes (SeCRI) lance un appel aux autres services de l'administration cantonale afin d'améliorer l'information aux communes et d'enrichir la formation destinée aux responsables communaux – municipaux, présidents de conseil, secrétaires municipaux, boursiers, etc. Des nouveaux cours seront proposés à ces derniers dès l'automne prochain.*

## Un plus pour les services gérant une matière complexe

Quelques services ont déjà répondu présents et leurs responsables se réjouissent de la nouvelle opportunité qu'offre le projet du SeCRI pour renforcer les liens de l'Etat avec ses partenaires communaux. «Des questions nous arrivent tous les jours des communes», explique Rebecca Lyon Stanton, cheffe de service adjointe au Service de l'aménagement du territoire (SAT). On peut en effet imaginer le travail que représente une révision de plan d'affectation communal pour un municipal sans technicien à sa disposition. «La législation est très complexe: lois fédérale et cantonale sur l'aménagement du territoire, plan directeur cantonal, voire régional le cas échéant, loi sur la protection de l'environnement, mesures OPair... Et les modifications sont fréquentes!», poursuit Rebecca Lyon Stanton.

### Forte demande

Le SAT intervient déjà dans le cadre de l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) ou de l'Association suisse pour l'aménagement national pour expliquer ces lois et règlements. «Le succès de ces cours auprès des administrations communales démontre un réel besoin. Par le biais du programme du SeCRI, nous aurons l'occasion de valoriser nos prestations de manière directe dans le cadre du Centre d'éducation permanente et de transmettre en quelques heures seulement une information générale utile et susceptible d'aplanir des difficultés.

JC



*Silvana Palagi, adjointe au Service des Communes et des relations institutionnelles (SeCRI) et responsable du projet de cours de formation destinés aux responsables communaux.*

Le canton de Vaud, à l'instar de la plupart des autres cantons suisses, compte un nombre impressionnant de communes: 378 pour une population de 650 000 habitants. Mise à part Lausanne, seules onze autres communes-villes abritent plus de 10 000 habitants.

A l'autre extrême, trois-quart des communes abritent moins de mille habitants et pour 100 d'entre elles (plus du quart) la population n'atteint pas 250 habitants.

### Tradition de milice

Il n'est pas toujours évident dans ces conditions de faire circuler des informations et de faire comprendre et appliquer les procédures administratives; d'autant plus que nombre de respon-

sables communaux, qu'ils soient élus (municipaux ou présidents de conseil) ou administratifs (secrétaires municipaux, boursiers, responsables administratifs d'un dicastère), sont souvent des miliciens exerçant une activité professionnelle distincte de leur mandat communal. Une situation qui correspond à la réalité vécue par la plupart des responsables communaux.

### Connaissances plus pointues exigées

Or, le canton de Vaud n'échappe pas aux rapides modifications de notre environnement, que ce soit du point de vue économique, juridique, technique ou social. Comme un jeu de dominos, les changements au niveau mondial

ou européen influencent la Confédération, qui elle-même influe sur les cantons, qui eux-mêmes influent sur leurs communes. Il devient ainsi de plus en plus difficile, pour des personnes dont l'activité principale n'est pas l'activité communale, d'être toujours au fait des contraintes les plus récentes, qu'ils s'agissent d'obligations légales, procédurales ou même techniques.

### Partenariat Canton-communes

Le Conseil d'Etat souhaite que les communes restent de véritables partenaires dans la mise en œuvre de la législation vaudoise. Conscient des difficultés évoquées, il souhaite favoriser une meilleure entente et une compréhension accrue des

exigences légales qui encadrent certaines politiques.

### Complexité légale

Plus d'une centaine de textes législatifs cantonaux (lois ou règlements) font référence à des obligations communales: soit pour les autorités élues, soit pour les secrétaires municipaux, les boursiers communaux ou les services spécialisés.

A ces textes s'ajoutent, d'une part, le cadre légal fédéral et, d'autre part, de nombreuses directives spécifiques concernant l'application juridique ou les procédures à suivre. Une complexité que les deux partenaires se doivent de maîtriser afin de collaborer efficacement.

### Le SeCRI mandaté par le Conseil d'Etat

Afin de faciliter cette compréhension mutuelle, le Conseil d'Etat a décidé, en décembre dernier, de mandater le Service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI) pour piloter la mise en place de programmes de formation destinés aux respon-

sables communaux. Cours regroupés sous la dénomination *L'Etat pour les communes*.

De nombreux services de l'administration ont déjà l'habitude de s'adresser aux communes et d'organiser des séances d'informations et de formations. Il s'agit maintenant de:

- donner plus de visibilité à l'offre existante;
- détecter les besoins des communes et offrir de nouveaux cours;
- coordonner les contenus;
- soulager les services de l'organisation logistique des cours.

Le SeCRI n'interviendra ni dans le contenu «métier» des cours, ni dans l'animation de ceux-ci. Ce sont les services directement concernés et maîtres de la matière qui s'en chargeront.

Par contre, le SeCRI se chargera de la coordination des contenus et, à terme, de l'élaboration de parcours de formation.

### Cours au CEP

Tout en confiant le pilotage de cette opération au SeCRI,

le Conseil d'Etat a décidé de profiter des compétences et de l'infrastructure informatique du Centre d'éducation permanente (CEP) pour ce qui concerne les aspects logistiques des formations.

L'offre de formation sera publiée sur le site du CEP et les inscriptions des responsables communaux s'effectueront «en ligne».

### Rôle des services? Fournir la matière

Chaque service, dont le «métier» est en relation avec les communes est ainsi invité à identifier quelle formation/information serait utile pour faciliter la compréhension des responsables communaux et les relations entre administrations cantonale et communale.

Silvana Palagi, adjointe responsable du secteur relations institutionnelles du SeCRI, contactera les services, courant avril et mai, afin de réunir la matière qui formera la trame des programmes de formation *L'Etat pour les communes*.

Silvana Palagi/AG

[www.vd.ch/fr/themes/territoire/communes](http://www.vd.ch/fr/themes/territoire/communes)

## Une publication pour dépasser les frontières



Voici *canton-communes*, la publication périodique pilotée par le SeCRI dont l'objectif est de faciliter les relations entre le Canton et les communes par le biais d'une meilleure information. Inaugurée en avril 2006, cette publication, toute d'orange parée, n'existe que sous forme électronique sur le site de l'Etat de Vaud ([www.vd.ch](http://www.vd.ch)) Elle en est aujourd'hui à son 5<sup>e</sup> numéro.

### Participation des services

Ses colonnes sont ouvertes à tout service de l'administration qui a une information particulière à transmettre aux communes. *canton-communes* n'est pas destiné à la transmission de directives mais à l'explication de celles-ci: explication de certaines options légales et réglementaires; rappel de certains délais ou transmission d'informations importantes. Autant de sujets que centralise Silvana Palagi, responsable également de cette publication. Celle-ci accueille par ailleurs toujours volontiers des articles susceptibles d'intéresser les responsables communaux.

Les greffes municipaux sont informés de la publication via un courriel contenant un lien électronique vers le site du Canton. Chaque article ou information est accompagné, dans la mesure du possible, d'une référence internet qui permet au lecteur d'accéder directement à un site plus complet.

[silvana.palagi@vd.ch](mailto:silvana.palagi@vd.ch); 021 316 45 69

## Le Canton et les communes sur le web

L'administration cantonale propose un nombre important de prestations aux communes dont une minorité est payante. Souvent méconnues, elles sont listées sur le site du Canton. Parmi elles, l'offre de formations déjà existante, destinée aux responsables communaux, qui sera bientôt hébergée sur le site du CEP (Centre d'éducation permanente) et complétée par d'autres cours.

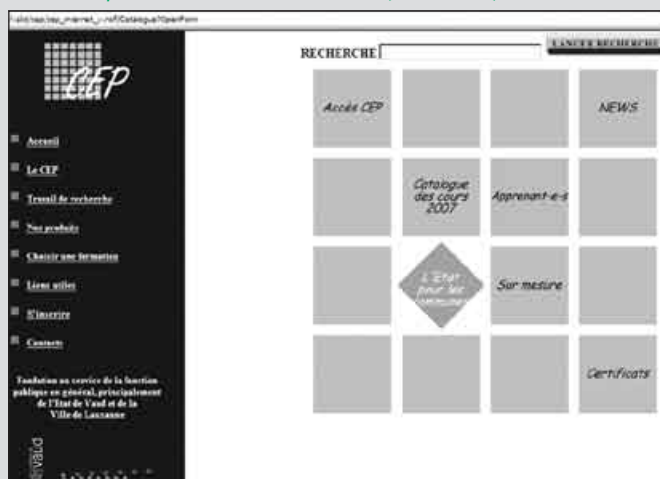
**Internet:** la liste des prestations du Canton destinées aux communes et la publication «canton-communes»: [www.vd.ch](http://www.vd.ch), accès

«Pour les communes», en bas à gauche de la page d'accueil.

**CEP:** «L'Etat pour les communes», page d'accueil des cours destinés aux responsables communaux:

[www.cep.vd.ch](http://www.cep.vd.ch)

**Intranet:** informations du SeCRI aux services, en appui dans leurs relations avec les communes: [www.vd.ch/intranet](http://www.vd.ch/intranet) («Métiers»).



Page d'accueil du site du CEP annonçant, notamment, les cours «L'Etat pour les communes».



# Opérateur de trafic: un nouveau métier à l'Etat

*Depuis le 1<sup>er</sup> février, les autoroutes vaudoises sont sous la surveillance d'opérateurs de trafic professionnels, chargés de veiller à la sécurité et à la fluidité du réseau et de transmettre les informations routières.*



L'opérateur Patrick Bérard à son poste de travail, dans les locaux de la Centrale d'engagement et de transmission (CET).

Le canton de Vaud a un réseau important de routes nationales et cantonales. La gestion de ces tronçons incombait à quatre centrales réparties sur le territoire vaudois, soit à Lausanne, Bursins, Rennaz et Yverdon-les-Bains. L'informatisation de la sécurité des tunnels et de la gestion générale du trafic permettent d'intervenir plus rapidement et efficacement. Le Service des routes et la Police cantonale, avec la collaboration de l'Office fédéral des routes, ont mis en place une seule centrale de gestion du trafic, opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> février 2007, à la centrale d'engagement et de transmission (CET) de la police, à la Blécherette.

## Activités en constante évolution

Jusqu'ici, en plus de la gestion du trafic de la région de Lausanne, les opérateurs du CET géraient l'ensemble des événements survenant sur le canton de Vaud (centrale d'urgence du 117) – ville de Lausanne exceptée – et l'engagement des organes de la Police cantonale et des appuis non policiers. L'activité de la centrale est en constante évolution depuis ces dernières années (56 043 événements traités en 2005 contre 35 800 en 2000) et la part des événements liés au trafic routier, qui représentait 27% en 2005, n'a cessé d'évoluer, suite à l'augmentation de ce dernier et au développement du réseau.

La responsabilité de la sécurité des usagers, conjuguée à la complexité des interventions sur le réseau routier et à la nouvelle gestion des ouvrages, nécessitait donc de créer un métier à part entière avec

une formation spécialisée, différent de celui d'opérateur CET, mais complémentaire.

Compte tenu des enseignements acquis dans les centres d'intervention régionaux et à la centrale de la Blécherette, un cahier des charges du poste d'opérateur de trafic a été établi. Celui-ci prévoit l'exploitation du système de gestion, l'application des propositions de gestion du trafic (informations sur les panneaux à message variable, limitation de la vitesse grâce à la signalisation variable, fermeture de voies ou de tunnels), la réception et transmission de pannes par bornes SOS ou via le numéro d'urgence 117, la collecte et transmission des informations routières, la gestion des dysfonctionnements techniques (par exemple, pannes ou alarmes dans les tunnels), la gestion du service hivernal (salages préventifs, déneigement, etc.), la collaboration avec les opérateurs du CET en cas d'événements sérieux sur l'autoroute, etc.

## Sept opérateurs de trafic

Les postes au concours ont été ouverts au secteur privé, au Service des routes, ainsi qu'aux collaborateurs de la Police cantonale (aides de police des centres d'intervention

qui exerçaient déjà cette fonction). Les opérateurs de trafic professionnels sélectionnés ont suivi une formation de 12 semaines (formation de base, formation sur les installations techniques et sur l'aide à l'engagement) sur les sites de Rennaz et d'Yverdon, ainsi qu'au CET de la Blécherette.

Faisant suite à la phase pilote engagée le 15 janvier 2007, l'entrée en fonction officielle pour les six opérateurs et leur chef d'équipe, le sergent Jean-Philippe Degoumois, a eu lieu le 1<sup>er</sup> février dernier, dans les locaux du CET. Afin d'assurer une permanence 24h/24 et dans un souci de collaboration avec les opérateurs de la centrale de la police, chaque service se fera sur une semaine complète, soit du lundi au dimanche avec deux jours de congé obligatoires au terme de chaque tournus.

La place de travail de l'opérateur de trafic rassemble tous les outils permettant d'intervenir sur la signalisation routière, les alarmes techniques et l'information routière (ViaSuisse). Six écrans de contrôle connectés à 230 caméras (plus six autres écrans en cas d'alarme) lui donnent en permanence une vue d'ensemble du réseau autoroutier.

## Une période chargée

Début mars est une période particulièrement chargée sur le réseau autoroutier vaudois en raison du Salon de l'auto à Genève et d'*Habitat et Jardin* à Lausanne. Pour les opérateurs de trafic aussi. Quand des bouchons se forment ou que des accidents se produisent, ils doivent prendre des mesures telles que réduire la vitesse là où une signalisation lumineuse le permet, l'inscription de messages sur les panneaux à message variable ou l'information des perturbations à ViaSuisse. «Cette année, nous avons constaté une recrudescence des accidents, en fin de matinée, dans le secteur Cossonay – Crissier, plus que sur l'autoroute Lausanne-Genève», explique le sergent Degoumois.

*Département des infrastructures et Police cantonale*

## Les nouveaux opérateurs de trafic professionnels et leur ancienne fonction

**Jean-Philippe Degoumois:** chef d'équipe, chef réception + central à Rennaz  
**Roger Bard:** aide de police à Yverdon.  
**Alain Bassin:** aide de police à Rennaz  
**Patrick Bérard:** aide de police à Yverdon.

**Daniel Dumartheray:** chauffeur au Service des routes à Bursins  
**Alain Gachet:** aide de police à Yverdon.  
**Christian Jaccard:** chef d'équipe au Service des routes à Yverdon-les-Bains



## Santé et sécurité au travail

# Quelle organisation pour l'évacuation d'urgence dans mon service?

Différents événements (heureusement rares!) peuvent demander d'évacuer le lieu de travail dans l'urgence. Ce sont principalement les incendies ou les alertes à la bombe. L'évacuation peut poser problème si elle n'est pas préparée. Certains lieux de travail présentent des risques particuliers, tels que la présence de public ou de produits inflammables.

Les voies d'évacuation doivent avoir une largeur d'au moins 1,20 m et être clairement signalées et libre de tout obstacle. Même à titre temporaire, il ne devrait jamais y avoir de cartons ou autres objets encombrants dans la voie d'évacuation. Le passage sera plus large selon le nombre de personnes circulant dans le bâtiment. Les voies secondaires doivent être larges d'au moins 80 centimètres.

L'organisation de l'évacuation sera différente d'un service à l'autre, mais elle visera un même objectif: éviter les blessures et la dégradation du matériel, ainsi que prévoir l'accès des services d'intervention (police ou pompiers).

Les principales questions à prévoir sont:

- Comment se donne l'alerte?
- Par où doivent sortir les personnes?
- Où doivent-elles se rendre une fois dehors (lieu de rassemblement)?
- Qui est chargé de contrôler qu'il n'y a plus personne dans les locaux?
- Par où accèdent les secours?
- Les personnes sont-elles régulièrement informées de la marche à suivre?
- Comment faut-il se comporter?

De manière générale, le comportement à avoir est le suivant:

- Garder son calme
- Quitter les lieux en prenant ses affaires personnelles
- Fermer les portes (mais pas à clés!)
- Aider les personnes en difficulté (mobilité réduite)
- Ne pas revenir en arrière
- Ne pas utiliser les ascenseurs ni les monte-charges
- Se rendre au lieu de rassemblement et attendre les instructions.

*Pour l'Unité de santé au travail,  
Vera Bustamante*



*En mai 2002, le feu ravageait le bâtiment Perregaux, ancien siège du Grand Conseil vaudois à la Place du Château. Le bâtiment attenant, occupé par des bureaux de la Chancellerie et du Grand Conseil fut également sinistré et rendu inutilisable durant quelques mois. L'incendie s'étant déclaré pendant la nuit, aucune évacuation d'urgence n'a heureusement été nécessaire dans ce cas.*



## Votre canton est passionnant!

### Vivez-le toute l'année en Numerus

La statistique est considérée parfois comme une science abstraite et rébarbative. Pourtant, la statistique s'intéresse à tous les domaines qui nous entourent au quotidien et concerne chacun tout au long de sa vie: naissance, école, profession, famille, loisirs, consommation, santé, vieillesse sont ses domaines de prédilection. La statistique répond aussi au besoin toujours croissant de se mesurer, de se comparer dans notre société des relations et de l'information.

Depuis des années, la Statistique Vaudoise publie tous les deux mois son courrier Numerus, recueil d'études et de dossiers dont l'objectif est de mettre à la portée de chacun toute l'actualité chiffrable du canton. Illustrés de graphiques simples et clairs, les articles du nouveau numéro d'avril s'intéressent à la forte croissance de la population vaudoise, à la stabilisation des dépenses de la santé, aux 10 milliards de francs que représentent les exportations vaudoises, au nombre toujours plus élevé des poursuites et faillites, ou encore à l'évolution des ventes immobilières

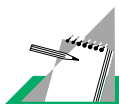
**Découvrez l'information statistique vaudoise en offre spéciale**

**Abonnement 6 numéros 2007, CHF 24.-, e-mail: info.stat@vd.ch**



**NUMERUS**

BIOPHOTO MONTAGE D. DE BARDONNÈCHE



**Recherche (collection):** enseignant collectionneur vous débarrasserait avec plaisir des vieilles consoles de jeux vidéo qui encombrant peut-être votre cave ou votre grenier. Pongs, consoles à cartouches ou CD, consoles portatives, jeux, accessoires, quelle qu'en soit la marque, sont recherchés. Tél. 021 869 84 ou corthesy@infomaniak.ch

**Cherche à acheter:** ou vous débarrasse d'un ancien fer à bricelets encore en état de marche. Prof. 021/557 92 68 ou mireille.bolomey@ocv.vd.ch

**Cherche à acheter:** 2 ou 3 vélos d'appartement d'occasion pour résidence pour personnes âgées. Tél.: 022 364 20 49 ou 079 219 04 24 ou sylviebosse@hotmail.com

**A vendre:** petit chiot, caniche nain croisé bichon, âgé de 7 mois, vacciné et vermifugé, blanc, très affectueux, habitué voiture et chat, 6 à 8 kilos à l'âge adulte. Prix à discuter. Tél.: 078/797 62 44.

**A vendre:** bottes en cuir (d'équitation) d'occasion, pointure 39, les indications sont sur l'intérieur de la chaussure: L93 34/7 5. Mesuré tige s'élève à 39 cm et à la largeur de tige 36 cm. Cause double emploi Prix: fr. 60.-. Contact: courriel.box@gmail.com

**A vendre:** une paire de ski carving Stoeckli, modèle Spirit Pro, hiver 2006-2007, jamais utilisé. Prix neuf: Fr. 730.-, cédé Fr. 250 (sans fixation). Contact: 078/910 38 63.

**A vendre:** MP3 Sony NW-E005 neuf, 2Go, (gagné à un concours, pas compatible avec Mac). Prix magasin Fr. 180.-, cédé Fr. 90.- (à discuter). Tél.: 021/791 27 04 (le soir).

**A vendre:** berceau modulable en lit (140 x 70) pour enfant de 0 à 6 ans. Couleur blanc cassé avec pyrogravure «petit ourse». Acheté chez Baby 2000 pour quelque frs 700.-; excellent état. Prix désiré: frs frs 300.-. Tél.: 021/647 52 50.

**A vendre:** chambre pour enfant/adolescent *Dico Meubles*: lit surmonté d'une armoire, commode, 2 tiroirs sous le lit, dimensions compactes, mélamine blanche avec bord caoutchouc rouge, meuble très solide, bon état général, prix à négocier. Tél.: 021 617 68 60.

**A vendre:** meubles divers dont un meuble vitré d'angle (200.-), une table ronde en bois foncé, dimension 120cm, avec 4 chaises gobelin, (800.-), une chambre à coucher (980.-): lit 160 cm x 200 cm, sommier + matelas, 2 tables de nuit, 1 commode, 1 miroir; une table de cuisine avec rallonge et 4 chaises en pin brossé chaulé (300.-), un secrétaire Louis XVI en merisier (600.-). A prendre sur place (St-Sulpice). En cas d'intérêt, merci

d'appeler au 021/691 46 90 (répondeur, Mme Badel).

**A vendre:** canapé 2 places et 2 fauteuils, en Alcantara vert bouteille. Prix demandé pour le tout: frs 800.-, non livré, frs 1'000.- livré. En cas d'intérêt, merci d'appeler au 024/441 05 74 (répondeur), si possible pas entre 13h et 15h, ni après 20h30.

**A vendre:** canapé design Interio, neuf cause double emploi, tissu couleur chocolat, cédé frs 200.-. Tél.: 078/717 20 75

**A vendre:** raquette électrique anti-moustiques pour éliminer efficacement tous les insectes volants dits nuisibles tels que moustiques, mouches, guêpes, abeilles, frelons, taons... Propre, efficace, rapide et écologique au contraire des sprays, la raquette électrocute instantanément tout insecte volant sans aucun danger pour l'homme grâce à sa grille de protection et son fonctionnement en basse tension. Recharge à la prise 230V (adaptateur, en plus 15.-). Prix: frs 30.-. Tél.: 078 852 61 94, pascal\_monney@hotmail.com

**Cherche à acheter:** bus VW, modèle transporter (ou modèle similaire autre marque) pour voyages et aventures en Europe!! Merci de me contacter au 076 445 97 49.

**A vendre:** caravane Burstner 550 TS, année 2002 avec auvent en état, cabinet de toilette avec douche, chambre avec lit à lattes 140x 190 et lavabo, cuisine et coin à manger transformable, chauffe-eau, réservoir d'eau de 50l et grande lucarne. Prix neuf fr. 21'000.- cédée pour fr. 14'000.-. Tél.: 021 021 316 28 59.

**A vendre:** caravane 5 places, excellent état, double-toit, auvent 4 saisons. Camping de Ballens VD, avec piscine, à proximité de la gare. Prix à discuter. Tél.: 022/735 33 89.

**A vendre:** 3 belles vestes moto. Veste Speedy Gore-Tex, taille M-L, 100% étanche et respirant grâce aux ouvertures de face, doublure thermo amovible + protections. Prix: 480.- cédée 120.-. Veste lxs Gore-Tex, taille M-L, 100% étanche, doublure thermo amovible + protections. Prix: 510.- cédée 200.-. Veste lxs Gore-Tex, sport et chique, taille M-L, 100% étanche, doublure thermo amovible + protections. Prix: 450.- cédée 180.-. Tél.: 078 632 13 91 ou 021 653 09 53.

**A vendre:** magnifique scooter Honda NSS 250 Forza, 1<sup>ère</sup> mise en circulation mars 2006, 2400 km, CBS, ABS, injection, boîte de vitesses automatique ou séquentielle, multiples casiers de rangement, grand coffre sous la selle pour deux casques. Prix neuf Frs. 9900.-, cédé à Frs. 7900.-. Une année de garantie usine. Tél.: 021/806 31 46 ou 079/210 54 13.

**A vendre:** scooter Malaguti F12 200, mars 2005, 4'400 km parcourus en été, état comme neuf, très soigné, jamais tombé. Pneus neufs, service récent, couleur bleu métal/noir mat, moteur Piaggio 198cm<sup>3</sup>, 20cv. Excellent scooter à vendre cause double emploi. Prix: frs 3'900.- (neuf 6'290.-). Tél.: 021 316 2703 ou 078 621 02 72.

**A vendre:** moto BMW R1150RT, couleur bleue, modèle 2002, expertisée, environ 4'000 km, freins ABS, diverses options. Prix: fr. 13'000.-. Tél.: 079/416 25 83.

**A vendre:** magnifique Honda Hornet CB600F orange bombay métal., mai 2005, 5'500 kms, avec nombreux accessoires: capot siège passager, lèche-roue AR, sabot moteur, écopés et grille radiateur, clignoteurs leds, cale-pieds racing, rétros naked, et 2 casques (1 neuf) Arai RX 7 Corsair couleur moto avec visière fumée. Prix: 11'400.- à discuter. Tél.: 076/ 328 20 65 ou m.fly@bluewin.ch

**A vendre:** Suzuki SV 650 bleu, superbe état, année 2002, de couleur bleu, 13'400 km, pneus neufs, expertisée juillet 2006. Plusieurs options et accessoires: pots scorpion, sabot moteur, saute vent, phare led à l'arrière, mini clignotants, etc ... Prix: frs 5'600.-, à discuter Tél.: 078 642 48 38 ou 021 803 53 56.

**A vendre:** Peugeot 307 sw break, 2.0 HDI, grise, 2003, env. 68'000 km. Prix: 16'000.-, à discuter. Tél.: 024/435 31 76 (répondeur) ou 078 860 95 50 ou 079 284 27 27.

**A vendre:** petite voiture «sport», Rover 214 Si, 1.4l i., 150'000 km, turquoise, 3 p., toutes options sauf clim, expertisée 01.07. Prix: frs 3'500.-. Tél.: 078/797 62 44.

**A vendre:** Nissan Almera, 1.8l, 150'000 km, grise, 5 p., break, crochet, toutes options. Prix: frs 4'000.-. Tél.: 078/797 62 44.

**A vendre:** Fiat Punto ELX, noir, année 2000, 98'000 km, 4 freins (av - arr) neufs, courroie de distribution changée. Prix: 5'500.-, à discuter. Tél.: Alain Turatti, 079 739 65 74.

**A vendre:** Golf IV Break 1.6, immatriculée septembre 1999, 82'000 km, rouge métallisée, intérieure beige, 4 pneus d'hiver montés sur jantes et 4 pneus d'été sur jantes, radio CD Sony, climatronic, bac de protection coffre, vitres électriques AV-AR, rétroviseurs électriques, excellent état, services réguliers. Prix: 11'000.-. Tél.: 079 566 12 37.

**A vendre:** Renault laguna business (break), expertisée, immatriculée 05.1997, 120'000 km, essence, boîte manuelle 5 vitesses, ABS, direction assistée, système antidémarrage, vitres teintées, rétroviseurs à réglage électrique, barres de toit, appuis-tête avants-arrières, airbag conducteur et passager, peinture métallisée, climatisation, radio/CD (chargeur 10 CD), grille de séparation coffre/passagers. Prix à discuter. Tél.: 079 329 77 53.

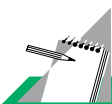
**A vendre:** Mazda Premacy, break, 1.8L, 09.1999, 116'000 km, vert métal, Fr. 9'000.-, boîte manuelle, climatisation, vitres teintées, jantes alu Alesio. Tél.: 079 752 51 30.

**A vendre:** Ford Sierra 2.0l, 1993 pour pièces ou exportation. km 212'000. Prix à discuter. Tél.: 076/385 63 26.

**A vendre:** Smart Micro Compact Black Beat, 599cm<sup>3</sup>, grise-noire, 1<sup>ère</sup> mise en circulation 20.3.2000, 62'000 km, expertisée le 8.10.2004, options, chargeur 6 CD, 4 pneus été sur jantes spéciales, 4 pneus hiver sur jantes d'origine, grand service des 60'000 km effectué fin 2006, pot d'échap-

**Petites annonces**

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» et sur Intranet sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte à info.gazette@vd.ch ou à La Gazette, Place du Château 6, 1014 Lausanne ou par fax au 021 316 40 52.



pement neuf. Prix: 6'500.- à discuter. Tél: 079 721 39 57.

**A vendre:** BMW 328 Ci, mise en circulation 10.1999, 122'000 kms, argent métal. Equipement de base: ABS, airbags conducteur et passager, anti-patinage, 4 vitres électriques, etc. Options: peinture métallisée, toit ouvrant, airbags latéraux AV et AR, rouleau pare-soleil pour lunette arrière électrique, climatisation à régulation automatique, contrôle de distances pour stationnement, vitres arrières surteintées, etc.. Services faits chez BMW. En parfait état. Prix: 19'800,-. Tél.: 079/404 22 23 ou 024/463 16 07 heures des repas.

**Cherche à louer:** jeune couple cherche au 1<sup>er</sup> septembre ou 1<sup>er</sup> octobre, sur la ligne du LEB de Romanel-sur-Lausanne à Echallens, un appartement de 3,5 à 4,5 pièces avec balcon ou terrasse, surface minimum 85m2, place de parc intérieure ou extérieure, loyer maximum tout compris fr. 1'850.-. Tél. 078/861.78.90 ou muriel.saudan@vd.ch.

**A louer:** à Romainmôtier, appartement de 3,5 pièces d'env 80 m<sup>2</sup> avec cachet, cheminée, balcon avec vue, 2<sup>ème</sup> étage d'une ancienne maison villageoise rénovée, ascenseur, place de parc. Loyer Fr. 1290.- + charges. Libre de suite ou à convenir. Tél.: 079/212 89 45.

**A louer:** bel appartement neuf à Morges, (fin des travaux début mai 2007), 31/2 pièces, 90 m2, traversant, lumineux, 1<sup>er</sup> étage, avec grand balcon, belles finitions, cuisine agencée avec plan de travail granit, parquet, dans quartier tranquille, proche des écoles et des commodités. Libre dès le 1<sup>er</sup> juin. Loyer: Fr. 2'300.- (place de parc int. et charges comprises). Tél.: 078/806 17 08.

**A louer:** pour le 1<sup>er</sup> juin, appartement 2 1/2 pièces à Prilly près de Malley, 55 m2 avec balcon. Loyer: fr. 902.-, charges comprises. Tél.: 076 520 29 88.

**A louer:** pour le 1<sup>er</sup> juillet, à Bussigny (r. des Alpes 31), grand 3 1/2 pièces au rez de chaussée d'environ 80 m<sup>2</sup>, cuisine agencée, 2 chambres à coucher, salle de bain/wc et WC séparé, très grand salon, terrasse, jardin. Proche de toutes commodités. Possibilité de louer une place de parc extérieure à frs 60.- ou box intérieur à frs 135.-. Loyer: frs 1'700.-, charges comprises. Tél.: 076/508 99 82 à partir de 16h30 ou salvatore.rinaldi@vd.ch

**A louer:** pour le 1<sup>er</sup> octobre à Ecublens, appartement 2 pièces, cuisine agencée, salle de bain, grand balcon, cave, place de parc extérieure. Loyer actuel: Fr. 725.- charges comprises + place de parc Fr. 40.-. Au 1<sup>er</sup> étage, proche de toutes les commodités: Centre Commercial, TL et TSOL. Tél.: 079 310 07 54 ou le soir, 021 691 50 44.

**A louer:** à Martherenges, 20 min. de Lausanne et 5 min. de Moudon, appartement de 31/2 pièces, 100 m<sup>2</sup> environ, garage, terrasse, véranda, jardin. Libre début juin. Loyer: frs 1500.-, charges comprises. Tél.: 021 905 39 74, le soir.

**A sous-louer:** à Yverdon, centre-ville, du

01.08.2007 au 31.07.2008, maison de 3,5 pièces, cuisine agencée, deux salles de bains, cheminée, véranda, balcon, terrasse, jardin. Place de parc. Meublé. Loyer: 1'750.- /mois + charges (électricité + gaz) env. 250.-/mois. Tél.: 024 420 21 05 ou 079 507 46 63.

**A vendre:** appartement neuf dans les hauts de Lausanne, 4 1/2 pièces, 140 m<sup>2</sup>, jardin de 175 m<sup>2</sup>, 2 terrasses, petite PPE, 3 chambres à coucher, cuisine ouverte avec bar, poêlon suédois. Prix: frs 650'000.- + 2 places de parc intérieures. Tél.: 079 428 50 65.

**Vacances:** Ile de Lampedusa (sud ouest de Malte), belle maison de vacances à louer, à proximité de la mer. Grand jardin et terrasse. Cuisines interne et externe, 2 chambres doubles, 1 petite chambre, salon/coin manger, 2 salles d'eau. Bungalow également disponible. Climatisation, TV satellite. De 2 à 7 personnes. Draps, linges de toilette et de plage fournis. Libre dès Pâques jusqu'au 9 juin et dès le 1<sup>er</sup> au 30 octobre. Prix selon période et nombre de personnes (dès 500 euros/semaine). Infos: nimarais@hotmail.com ou 079 654 35 54.

**Vacances:** à louer, Golfe St-Tropez, charmant 2 pièces + couvert + grande terrasse dallée et arborisée, 4 personnes, rez de jardin dans résidence fermée par barrière, surveillée électroniquement + gardien, calme, ensoleillé, magnifique vue mer et pinède (pas de vis-à-vis), parkings, tennis, piscines + certaines animations gratuites, plage de sable privée à 2km (navette en saison), commerces et garderie à proximité. Prix selon saison, rabais pour 2 semaines et plus. Tél.: 079 213 87 72 ou anne-catherine.mieville@vd.ch

**Vacances:** Provence, Visan, proche Vaison-la-Romaine, maison de pierre au cœur du vieux village, 7 pièces, 3 salles de bains, tout confort, max. 7 personnes. Libre à Pâques et possibilités en été. Tél. 021 653 5649 ou domjd@freesurf.ch.

**Vacances:** à louer à Sanary-Bandol (Var) maison tout confort, proche de la mer, idéal pour 4-5 personnes. Loyer: 450 à 800.- la semaine, selon saison. Tél.: 021 866 13 38 ou 079 617 60 88.

**Vacances:** à louer en Provence, jolie maison de vacances avec piscine privée pour 4 à 5 personnes. Tél. prof.: 021 316 17 17 ou 079 356 81 09.

**Vacances:** à louer dans petit village 10 min. d'Uzès (Gard-France), maison 6 personnes, tout confort, tranquillité, grande terrasse (40m<sup>2</sup>), vue panoramique sur les Cévennes. Juillet - août Frs 1'450.- la semaine (minimum 2 semaines) Tél: 076 586 46 52.

**Vacances:** dans le Gard, 2 à 4 personnes beau gîte indépendant dans vieux mas entouré de vignes. 40 km d'Avignon, proximité des Gorges de l'Ardèche. Endroit très calme, grande piscine à disposition. Loyer: 550.- par semaine, tout compris. Renseignements: C. Arm, tél. 00334.66 90 73 21.

**Vacances:** couple montréalais échangerait appartement (région lémanique si possible) mi-juillet - mi-août 2007. bjack21@hotmail.com.

**Divers (camp foot):** L'ACVF organise à Gimel son 12<sup>ème</sup> camp de football pour jeunes nés en 1994-95-96. Le camp dispose cette année du label «ASF»: 1<sup>ère</sup> semaine du 9 au 13 juillet; 2<sup>e</sup> semaine du 16 au 20 juillet. Information et inscription: www.campdegimel.org. Prix: frs 260.- (tout compris).

**Divers (aéronautique):** vols en hélicoptère, baptêmes de l'air, anniversaires et vols sur demande. Région VD et GE. Prix attractifs. Tél.: 076/328 20 65 ou m.fly@bluewin.ch

## Rendez-vous

### Nouveau CD d'André-D. Meylan

Après le prix *Découverte francophone 2005* reçu au Festival Visa Francophone International de Villefranche (France), une invitation en Bulgarie et les soixante



concerts de sa dernière tournée, André-Daniel Meylan revient avec un nouvel album, (son septième) et douze nouvelles chansons. Compositeur, chanteur et enseignant au collège des Bergières de Lausanne, André-Daniel Meylan présente son nouveau CD *Au bas du dos d'Odile* auquel ont participé des invités prestigieux parmi lesquels Erik Truffaz et David Donatien, percussionniste de Lavilliers. La pochette est dessinée par Cosey. Textes, parfois malicieux, souvent amusants mais toujours sincères.

CD disponible en magasin, mais aussi sur le site: <http://www.andredanielmeylan.net> (extraits des chansons à écouter).

### Conférence: quel climat demain?

Le personnel des administrations cantonale vaudoise et communale lausannoise est invité à prendre pat au prochain «5 à 7» organisé par le Centre d'éducation permanente (CEP) dont le thème traité est: Climat: ce qui attend les Vaudois.

A quoi pourrait ressembler notre climat demain? Quelles conséquences anticiper sur notre environnement et nos ressources en eau? Quelles mesures sont prises ou à prendre par les collectivités publiques? Deux présentations richement illustrées d'une climatologue et d'un biologiste précéderont un échange avec les chefs de services concernés.

Jeudi 19 avril, à 17h15, Casino de Montbenon, Lausanne. Participation libre sur inscription avant le 15 avril: [www.cep.vd.ch](http://www.cep.vd.ch)



Depuis six ans, un groupe d'élèves de l'Ecole de photographie de Vevey se rend au Mali y réaliser un projet photographique. Parallèlement, l'école s'est engagé dans un programme d'aide aux écoliers de Bamako.



## Etudiants Vaudois au Mali

Superbe et chaleureuse aventure que celle que vivent depuis six ans les élèves de l'Ecole de photographie de Vevey. Pour en découvrir une escale, il suffit de déambuler ces jours-ci dans les couloirs et escaliers du Centre d'enseignement professionnel de Vevey. Des dizaines de clichés y racontent les regards portés par

six étudiants sur le Mali et leurs habitants. C'est devenu désormais une habitude: chaque automne, un groupe d'étudiants veveysans, accompagnés de professeurs, rejoint Bamako et son Centre de formation en photographie. Ce dernier est né grâce à un formidable élan de collaboration entre l'organisation humanitaire Helvetas, des professionnels maliens et l'Ecole de photographie de Vevey. Et depuis six ans, un étudiant malien vient se perfectionner dans une technique particulière à Vevey tandis que du matériel est envoyé à Bamako.

Au fil des échanges d'étudiants et des amitiés ainsi nouées, jaillit le besoin d'élargir l'aide aux enfants de Bamako avec pour résultat aujourd'hui deux écoles qui ont surgi de terre, à Bamako et au pays Dogon. Quelques milliers de francs par an et un sentiment de solidarité qui habite désormais toute une école, par-dessus les clichés! —AG.

«Dia Barani», exposition, Centre d'enseignement professionnel de Vevey, Ecole de photographie (Nestlé 1). Lundi au vendredi: de 8h à 20h (à 18h vendredi et à Pâques). Plus d'infos sur le projet Mali: <http://mali.cepv.ch> Jusqu'au 27 avril.



### Les mercredis cinéma des musées scientifiques

Les musées cantonaux de zoologie, de botanique, de géologie et d'archéologie proposent à tour de rôle des films tout public les mercredis après-midi, à 14h30, à l'aula du palais de Rumine. Entrée libre. Les séances pour les écoles ont lieu le mercredi dès 9h ainsi que jeudi dès 14h30 (réservation obligatoire). Le programme des semaines à venir est le suivant:

- **Le monde secret du blaireau d'Europe (les terrassiers de la nuit)**, A suivre: les aventures de *Timide* et *Téméraire*, deux jeunes blaireaux, dans leur terrier, un

véritable labyrinthe doté d'un cabinet extérieur. 18 avril.

- **Sur la Terre des géants**, histoire de l'évolution de la vie, des débuts de la planète Terre aux ancêtres des dinosaures (dès 7 ans). 25 avril.
- **Tyrannosaures contre Triceratops**, simulation d'un combat entre ceux deux dinosaures afin d'estimer la puissance respective de leur mâchoires (dès 7 ans). 2 mai.

Programme complet: [www.zoologie.vd.ch](http://www.zoologie.vd.ch), rubrique Animations.

### Expositions

**Archives cantonales vaudoises, Chavannes-près-Renens.** *Quand l'héraldique prend ses quartiers.* Qu'est-ce qu'un blason? Comment reconnaître une famille à ses armoiries? La place actuelle de la généalogique? Soit quelques-unes des questions auxquelles la nouvelle exposition des Archives cantonales répond. Jusqu'au 6 janvier.

**Cabinet cantonal des estampes, Musée Jenisch, Vevey.** *Temps forts de la collection William Cuendet & Atelier de St-Prex.* Les maîtres anciens de la gravure – Dürer, Rambrendt, Canaletto – côtoient les contemporains. Jusqu'au 28 mai.

Parallèlement, les salles voisines du **Musée Jenisch** accueillent une exposition consacrée aux dessins du Musée des beaux-Arts d'Orléans, *Entre lumières et romantisme.* Soit une centaine d'œuvres signées David, Géricault, Girodet, Ingres, Regnault ou Vincent. **Visites guidées:** mercredis 25 avril et 30 mai, à 19h. **Conférences:** *Le nu dans le dessin de la fin du XVIII<sup>e</sup>*, jeudi 26 avril, à 19h. Jusqu'au 17 juin.

**Maison d'Ailleurs, musée de la science-fiction, Yverdon.** *Entropia, les mondes de Christian Lorenz Scheurer.* Le Suisse Christian Scheurer a accompli son rêve: faire carrière à Hollywood où il est devenu l'un des concepteurs les plus actifs en matière de visuels de films ou de jeux vidéos. Mer., jeu., vend.: 14h à 18h; sam.-dim.: 12h à 18h. Jusqu'au 23 septembre

**Musée de l'Élysée, Lausanne.** *Tous photographes!* La mutation de la photographie amateur à l'ère numérique. Hier encore, étaient rares ceux qui avaient un appareil-photo à portée de main. Aujourd'hui, à tout moment, téléphones mobiles et appareils numériques permettent à chacun de photographe son quotidien ou de témoigner d'un événement. L'exposition est évolutive et interactive – chacun peut y participer en chargeant son image sur [www.tousphotographes.ch](http://www.tousphotographes.ch) afin qu'elle soit diffusée dans le cadre de l'exposition. Jusqu'au 20 mai.

### Spectacle

**The Talking Cure?** Pièce de Christopher Hampton (Parole et Guérison) mise en scène par Benjamin Knobil. Les rôles principaux ont été confiés à des acteurs chevronnés: Laurent Sandoz, Carole Baillod et Luca Secrest qui encadrent sur le plateau les étudiants de psychologie qui se lancent sur les planches, tout en traitant d'un sujet qui leur est proche. Vendredi 20 avril, à 16h30; puis en ouverture du Festival de théâtre universitaire, les 23, 24 et 25 avril. Plus d'infos: 021 692 21 12 ou [www.grangededorigny.ch](http://www.grangededorigny.ch).